

Elaborer et mettre en place un dispositif performant de gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP)

Objectifs

Objectifs

- Situer la place et le rôle de la stratégie dans les étapes clés d'une démarche GEPP
- Analyser l'impact des évolutions internes et externes sur l'organisation, les métiers et les postes de travail
- Réaliser une revue de personnel en regard des évolutions ciblées
- Distinguer les différents leviers RH permettant d'atteindre les objectifs définis
- Définir le plan d'action GEPP et le Plan d'Investissement dans les Compétences

Public

Toute personne ayant à mettre en place, structurer, optimiser et piloter une démarche de gestion prévisionnelle : chefs d'entreprise, DRH, RRH, ou Responsable ou Directeur du Développement des Hommes, Chef de projet GEPP.

Pré-requis

Savoir identifier les principaux contenus d'une fonction Ressources Humaines

Venir obligatoirement avec un cas concret de mise en place d'une démarche GEPP qui fera l'objet de travaux en intercession et durant les 4 sessions

Programme

1. Comprendre l'environnement juridique de la GEPP et structurer sa démarche

- Environnement juridique de la GEPP
- Obligations, objectifs et contenu d'un accord GEPP
- Rôle du CSE
- Anticipation des impacts de la transposition de la directive transparence des salaires de la gestion RH de la GEPP
- Comprendre les principaux outils de la démarche
- Piloter sa démarche GEPP de manière optimale en lien avec les obligations juridiques

2 : Stratégie et projets d'entreprise

Situer la place et le rôle de la stratégie dans les étapes clés d'une démarche GEPP

- Schéma directeur de la démarche GEPP : des constats à la mise en œuvre des actions
- Les 2 scénarios d'action possibles
- Les différentes « entrées » dans la démarche, la place et rôle de chaque acteur : direction, hiérarchie, fonctions supports...

3 : Prospective organisation et RH

Analyser l'impact des évolutions internes et externes sur l'organisation, les métiers et les postes de travail

- Veille et prise en compte de l'évolution de l'environnement (technique, réglementaire, sociologique...) sur les métiers de l'entreprise

- Notion de poste clé et à fort enjeu
- Traduction des projets et identification des impacts organisationnels et compétences ...
- Forces et faiblesses internes, SWOT RH (en intercession)

4 : Evaluation de l'existant et mesure des écarts

Réaliser une revue de personnel en regard des évolutions ciblées

- Méthodologie de revue de personnel
- Le ciblage des actions en fonction des impacts identifiés
- Définition et paramètres de la gestion des compétences
- Mesure des écarts et repérage des leviers d'action
- Modalités de développement des compétences

5 : Plan d'action et Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC)

Objectifs : Définir le plan d'action GEPP et le Plan d'Investissement dans les Compétences

Programme :

Définir le plan d'action GEPP et le Plan d'Investissement dans les Compétences

- Rôle du management dans le changement
- Modifications de l'organisation ...
- La définition du plan d'action dans le cadre d'un management de projet
- Définition et mise en œuvre du Plan d'Investissement dans les Compétences
- Notion de cahier des charges et achat de formation

Méthodes pédagogiques

- Illustration et mise en œuvre par des cas pratiques basés sur des cas concrets
- Échanges sur les problèmes concrets rencontrés par les stagiaires
- Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé avant le début de la formation
- Un support pédagogique est remis à chaque participant

Suivi et évaluation des résultats

- QCM de positionnement en entrée de formation
- Nombreux exercices et cas pratiques tout au long de la formation
- QCM d'évaluation des acquis de fin pour évaluer l'atteinte des objectifs
- Document d'évaluation de satisfaction
- Certificat de réalisation individuel

Tarif

Tarif :

En intra-entreprise uniquement

Adhérent : Nous contacter

Non Adhérent : Nous contacter

Elaborer et mettre en place un dispositif performant de gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP)

■ Durée

3 journées de 7 heures (soit 21 heures) modulable en fonction du niveau des participants

■ Intervenant(s)

Consultant formateur spécialiste du sujet,